



Des couples sans enfant devenus plus nombreux et moins urbains en Alsace

En trois décennies, les modes de vie et les structures familiales ont considérablement évolué, créant des changements importants dans les modes de cohabitation des personnes. Partout en France, la taille des ménages diminue. En Alsace, à tout âge, deux fois plus d'individus vivent seuls. Avec le départ des enfants, les couples vivent plus souvent et plus longtemps à deux dans le même logement. La cohabitation intergénérationnelle est, elle, moins courante qu'auparavant.

Dominique Kelhetter, Sophie Rivière

Le nombre de personnes vivant dans un même logement a tendance à diminuer avec le temps. Supérieur à 3 personnes dans les années 1970 en Alsace, il est passé de 2,8 personnes en 1982 à 2,3 personnes par ménage en 2011. Cette baisse, très accentuée jusque dans les années 1990, s'est atténuée depuis, mais reste encore bien réelle (*figure 1*).

Cette tendance s'observe aussi dans le reste de l'hexagone mais elle ralentit ces dernières années. Sur 30 ans, le ménage alsacien a toujours compté un peu plus de personnes que le ménage de France métropolitaine.

La diminution du nombre de personnes par logement s'explique par une évolution de la composition des ménages. La part des ménages de une à deux personnes a beaucoup augmenté depuis 30 ans, au détriment des ménages plus grands. Elle représentait un ménage sur deux en 1982 et deux ménages sur trois en 2011 (*figure 2*).

Les ménages d'une seule personne restent moins fréquents en Alsace qu'en France métropolitaine. Plus nombreux en 2011 qu'en 1982, ils progressent cependant moins rapidement qu'au niveau national.

Le nombre des ménages de deux personnes augmente également, mais moins vite que celui des ménages d'une personne seule et leur progression est plus rapide qu'en France métropolitaine. Ainsi, les logements de deux personnes sont devenus aujourd'hui plus fréquents dans la région qu'ailleurs.

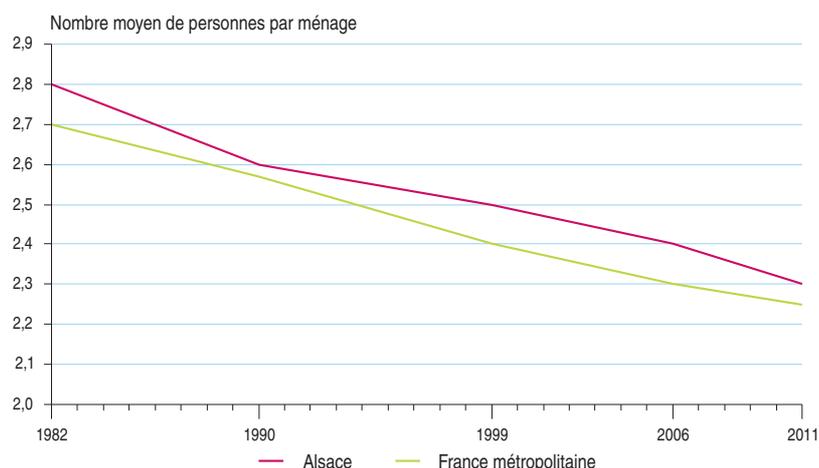
Les ménages de plus de deux personnes sont beaucoup moins nombreux qu'il y a 30 ans. Ce recul a été plus fort qu'au

niveau national pour les ménages de quatre personnes ou plus. Ils représentaient encore 30 % des ménages alsaciens en 1982, mais seulement 19 % en 2011 (18 % en France métropolitaine).

Moins souvent avec des enfants

Ces évolutions des modes de cohabitation concernent tous les âges de la vie (*figure 3*). Ainsi, les enfants de moins de

1 Le nombre de personnes par ménage continue à diminuer

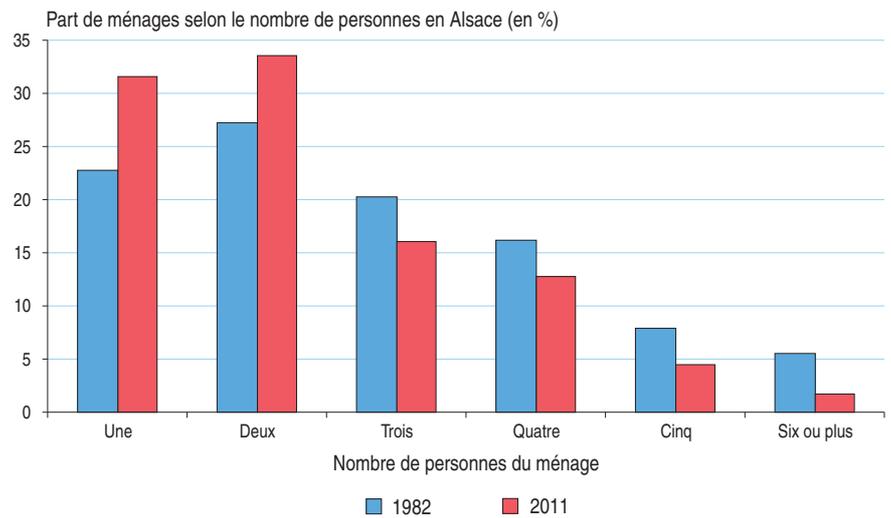


25 ans vivent aujourd'hui moins souvent avec deux parents et plus souvent avec un seul. Le nombre d'enfants vivant en famille monoparentale, déjà important pour les très jeunes enfants, augmente avec l'âge jusqu'à l'adolescence. Passé 15 ans, certains jeunes quittent le domicile familial, pour leurs études notamment, et vivent plus souvent seuls qu'il y a 30 ans.

La formation du couple commence environ aux mêmes âges qu'en 1982, mais l'arrivée des enfants est ensuite plus tardive et la vie en famille ne dure plus aussi longtemps. En 1982, à 25 ans, les personnes vivant en couple sans enfant étaient les plus nombreuses. Passé cet âge, leur nombre décroissait rapidement avec l'arrivée du premier enfant. Une part très importante des couples vivait ensuite avec ses enfants jusqu'à la cinquantaine. À cet âge, les couples seuls commençaient à être à nouveau plus nombreux, mais restaient encore minoritaires jusqu'à 55 ans. En 2011, le nombre de personnes vivant en couple sans enfant reste important jusqu'à l'âge de 30 ans. Vers la trentaine, leur nombre décroît et les personnes vivant en couple avec enfants deviennent les plus nombreuses. Ces couples le restent jusqu'à 45 ans. Après cet âge, la part des couples sans enfant progresse très rapidement et devient plus importante que celle des couples avec enfants dès que les personnes dépassent 53 ans. Il s'agit encore de générations ayant eu leurs enfants plutôt jeunes. La vie à deux sans enfant reste ensuite le mode de cohabitation le plus courant jusqu'à 85 ans.

La part des personnes vivant en couple sans enfant a augmenté sur presque tout le territoire alsacien entre 1982 et 2011. En 1982, elle était la plus forte dans les villes. La situation s'est inversée en 2011, avec une

2 Trois fois moins de ménages de plus de 5 personnes



Source : Insee, RP1982 sondage au quart, RP2011 exploitation complémentaire.

plus forte présence dans les périphéries des grandes villes et dans des zones plus éloignées (figure 4).

Les parents qui élèvent seuls leurs enfants étaient deux fois moins nombreux trente ans plus tôt. La monoparentalité progresse avec l'âge jusqu'à 44 ans, puis décroît avec le départ des enfants du foyer ou la recomposition familiale.

Mais aussi moins d'enfants

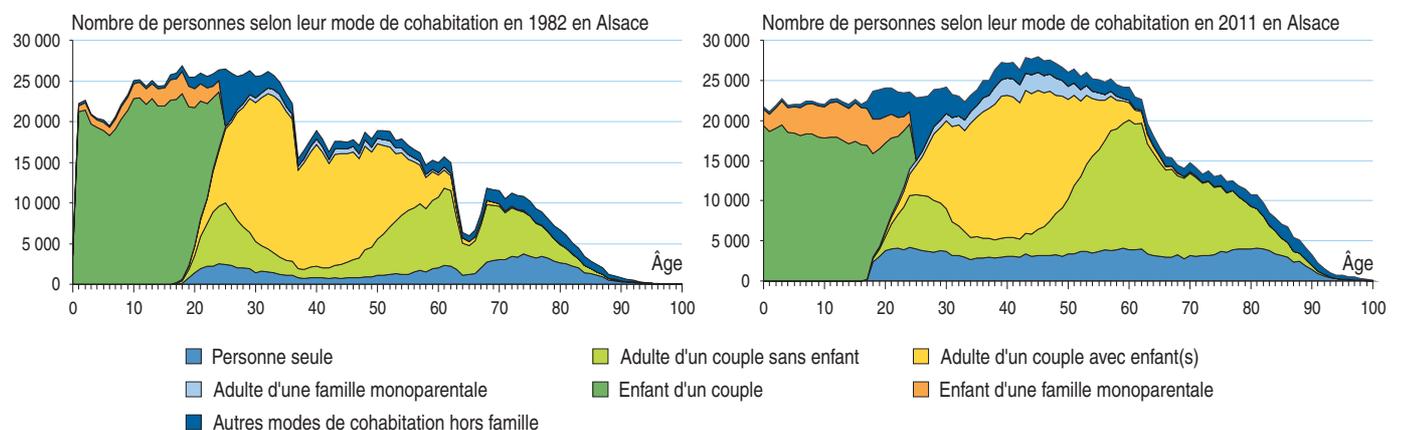
L'arrivée plus tardive du premier enfant dans le ménage conjugué avec le départ plus précoce des jeunes adultes s'est traduit par une augmentation de près de 11,5 points de la part des couples sans enfant parmi les familles alsaciennes en trente ans. Cette hausse reste néanmoins inférieure à celle observée en France métropolitaine (+ 12,6 points). En Alsace, cette progression s'accélère. Elle atteint 1,4 point depuis 2006, deux fois plus qu'en métropole. La part des couples avec enfants a beaucoup baissé mais moins

rapidement qu'en métropole. Les familles monoparentales, moins nombreuses dans la région, ont progressé plus rapidement qu'ailleurs.

Les changements dus à l'évolution de notre société affectent aussi le nombre de personnes des familles. Le modèle de la famille avec deux enfants est devenu légèrement moins fréquent en Alsace (- 0,6 point), alors qu'il continue à progresser en métropole (+ 0,2 point) depuis 2006. De nos jours, seules les familles avec enfant unique deviennent plus fréquentes. Les familles nombreuses de quatre enfants ou plus se font plus rares, dans la région comme dans l'ensemble de la France.

Le statut matrimonial des personnes vivant en couple a beaucoup évolué. En Alsace, la part des couples mariés a baissé de 16 points en trente ans, restant à un niveau supérieur à celui de l'ensemble des couples de France métropolitaine. Elle continue de baisser

3 Moins de personnes seules en 1982 et plus de couples sans enfant en 2011

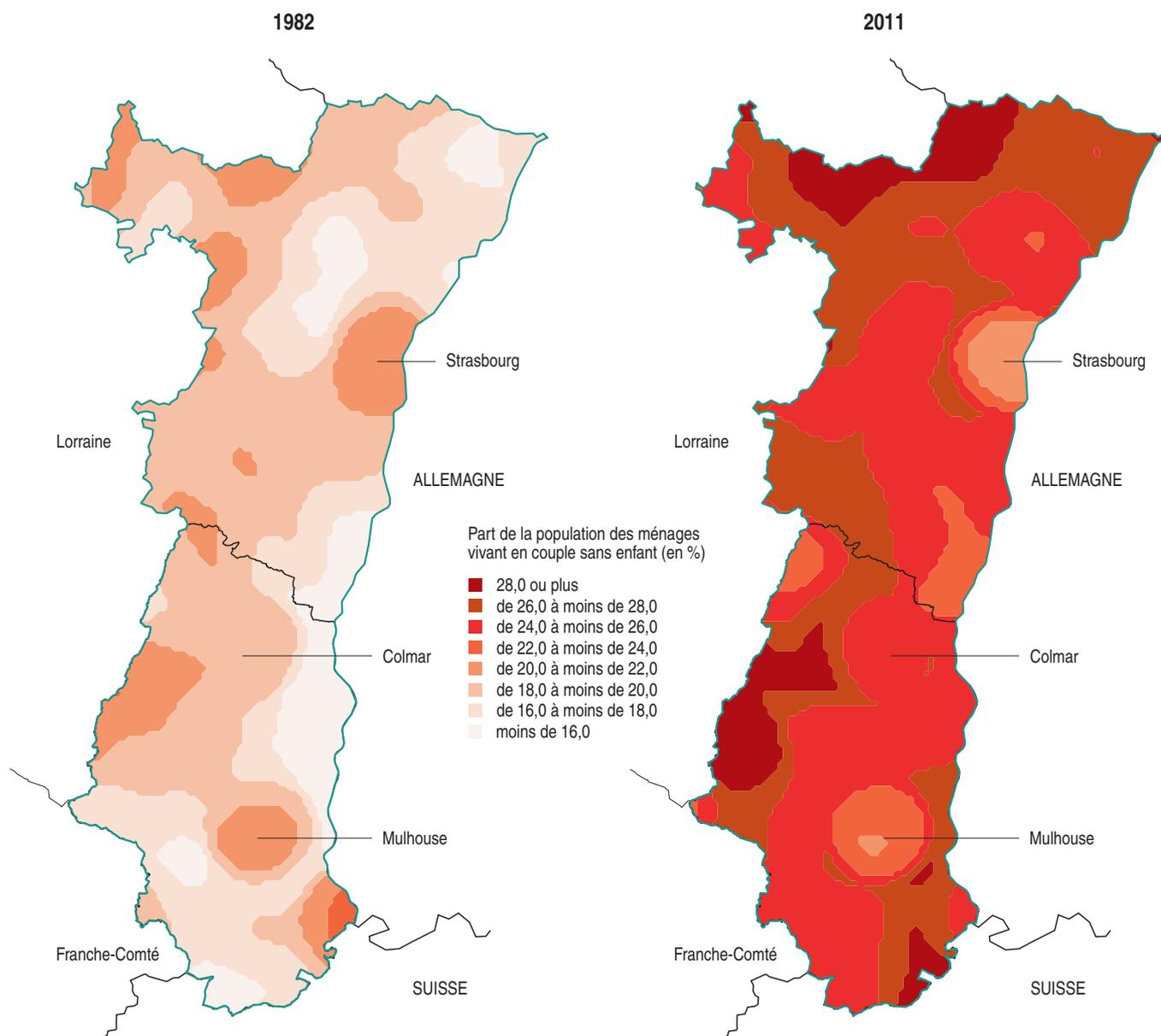


Lecture : en 1982, 22 816 enfants de 10 ans vivent avec un couple en Alsace et 17 771 en 2011.

Méthodologie : les enfants de 25 ans ou plus ont été comptabilisés hors famille pour correspondre aux définitions du RP1982 et permettre les comparaisons.

Source : Insee, RP1982 sondage au quart, RP2011 exploitation complémentaire.

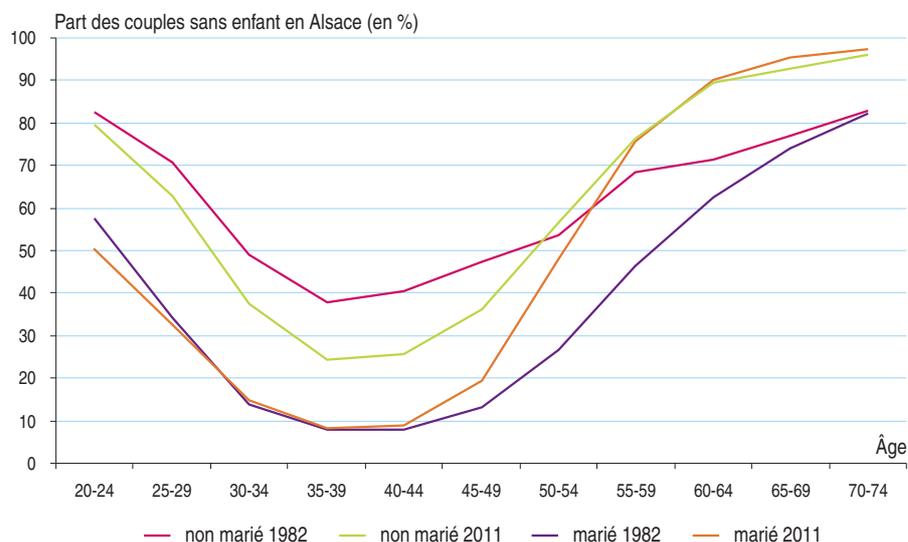
4 Des couples sans enfant plus nombreux et moins urbains



© IGN - Insee 2014
 Source : Insee, RP1982 sondage au quart, RP2011 exploitation complémentaire.

depuis 2006, alors que celle des couples de deux célibataires augmente moins rapidement dans la région qu'ailleurs. Les différences qui pouvaient exister en 1982 entre les couples mariés et ceux qui ne l'étaient pas s'atténuent petit à petit. Ainsi, les couples de personnes non mariées ont plus souvent des enfants aujourd'hui (figure 5). Cette tendance à la hausse est encore vérifiée sur la période 2006-2011, et plus particulièrement pour les familles avec deux enfants. L'arrivée du deuxième enfant n'incite plus autant qu'avant les couples à se marier. Après quarante ans, les couples mariés sont plus souvent sans enfant de moins de vingt-cinq ans vivant au foyer. Ainsi, le nombre de personnes par famille des couples non mariés se rapproche du nombre de personnes des couples mariés, même s'ils vivent encore à l'heure actuelle moins souvent avec des enfants avant l'âge de cinquante ans.

5 Les couples non mariés plus souvent avec des enfants en 2011



Champ : couples classés selon l'âge de l'homme, par convention.
 Source : Insee, RP1982 sondage au quart, RP2011 exploitation complémentaire.

Deux fois plus de personnes seules en 30 ans

Des personnes vivent aussi dans des ménages sans être membre d'un noyau familial. Il peut s'agir d'un jeune de plus de 25 ans qui continue à vivre dans le logement parental, sans pour autant être compté ici, par construction, comme un « enfant » de la famille. Cela peut être aussi le cas d'un parent qui vit dans le même logement que la famille formée par un descendant, un frère ou une sœur ; ou de colocation entre personnes qui n'ont aucun lien de parenté entre elles, un mode de vie qui se développe en particulier chez les jeunes. Ainsi, les personnes qui vivent dans un ménage hors famille sont plus nombreuses dans la tranche d'âge 18-21 ans, période des études. Par contre, les personnes vivant avec une famille étaient plus nombreuses en 1982 qu'aujourd'hui parmi les classes d'âge de 68 à 80 ans. Le nombre de personnes vivant seules a presque doublé en 30 ans. En 1982, les jeunes étaient nombreux à vivre seuls jusqu'au moment de la formation du couple. Après 25 ans, le nombre de personnes

seules diminuait pour se stabiliser entre 35 et 50 ans. Le nombre de personnes seules augmentait à nouveau de manière importante après 65 ans. À cet âge, ce sont souvent les femmes qui sont seules : les enfants sont partis, et les hommes, fréquemment plus âgés que leur conjointe ont une espérance de vie plus courte.

En 2011, si les effets du cycle de la vie restent toujours perceptibles, le nombre de personnes seules reste stable à tous les âges et ne connaît plus de creux entre 30 et 50 ans.

En trois décennies, la part des personnes vivant seules a progressé de 8,2 à 13,7 % avec une tendance plus accentuée entre 1999 et 2006. L'Alsace compte une part moins importante de personnes seules qu'au niveau national (- 1,5 point en 2011).

En 1982 comme en 2011, c'est dans les grandes villes telles que Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Saint-Louis que le taux de personnes seules est le plus important de la région, mais il a augmenté sur tout le territoire.

La population des personnes seules a rajeuni en trente ans : on retrouve plus de personnes jeunes et moins de personnes

âgées parmi les ménages d'une seule personne.

Dans la tranche des 20-24 ans, âge où beaucoup de jeunes ne sont pas encore installés dans la vie, la part de personnes seules a plus que doublé en trente ans comme parmi les personnes en âge d'être actives, de 25 à 54 ans. Elle n'a augmenté que d'un tiers pour les personnes de 55 à 64 ans. Entre 65 et 79 ans, la fréquence des personnes seules diminue par rapport à 1982. L'augmentation de l'espérance de vie des hommes explique en partie que moins de femmes ne se retrouvent veuves à cet âge. Après 80 ans, le taux de personnes seules augmente, le veuvage des femmes étant plus tardif.

On vit moins souvent seul en Alsace qu'en France métropolitaine. La part des personnes vivant seules est inférieure dans la région quelle que soit la classe d'âge considérée à partir de 20 ans. Seuls les 15-19 ans présentent un taux équivalent au taux national. L'écart entre la région et la France est le plus important pour les personnes âgées de 55 à 79 ans. ■

Vivre en communauté

En 2011, 39 000 personnes vivaient en communauté en Alsace, hors des ménages étudiés ici. Une communauté est un ensemble de logements gérés par une même entité gestionnaire et dans laquelle les personnes ont un mode de vie en commun. Le mode de vie en commun pris en compte pour la définition d'une communauté est le plus souvent le repas ou la cuisine en commun. Près des deux tiers des personnes vivant en communauté sont dans des établissements de santé de moyens ou longs séjours, dans des établissements sociaux ou des maisons de retraite. Les femmes y sont plus nombreuses que les hommes, en particulier du fait d'une espérance de vie plus longue. Les plus jeunes vivent plutôt en communauté pendant leurs années d'études ou leurs années d'apprentissage professionnel : 16 % des personnes en communauté sont des jeunes qui vivent dans des internats ou des cités universitaires. Les autres catégories de communautés (communautés religieuses, établissements militaires, établissements pénitentiaires, établissements sociaux et de courts séjours...) n'accueillent qu'un peu plus de 6 000 personnes pour l'ensemble de la région.

Le nombre de personnes vivant en communauté a évolué en trente ans, passant d'une population de 37 500 en 1982 à 39 000 en 2011. Mais cet écart est difficilement interprétable : les communautés de 1982 ne sont plus forcément celles de 2011. Beaucoup de maisons de retraite ou de cités universitaires ont été rénovées. Lors de leur rénovation, les chambres de ces institutions ont été modernisées avec des coins cuisine pour devenir des petits studios. Ainsi, le mode de vie en commun nécessaire et indispensable au statut de communauté disparaît, et transforme les chambres ainsi rénovées en « logements ordinaires ». Au contraire, les militaires devenus pour la plupart des militaires de carrière sont recensés pour certains comme habitant dans les casernes au recensement de 2011. Lors du recensement de 1982, les appelés qui effectuaient leur service militaire obligatoire, supprimé depuis, étaient recensés dans leur résidence principale qui était leur résidence familiale.

Les communautés en Alsace en 2011

en %

Catégorie de communauté	Service de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale	Communauté religieuse	Caserne, quartier base ou camp militaire	Établissement hébergeant des élèves ou des étudiants	Établissement social de court séjour	Autre catégorie de communauté
Population accueillie	68,3	3,0	8,1	16,1	0,2	4,2

Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

Définitions

Ménage et famille

L'ensemble des personnes qui occupent un même logement au titre de résidence principale constitue un ménage au sens du recensement de la population. Ces personnes peuvent avoir ou non des liens familiaux. Un ménage peut se réduire à une seule personne.

Une **famille** dans un ménage comprend au moins deux personnes, elle est constituée :

- soit d'un couple sans enfant présent dans le ménage ;
- soit d'un couple avec un ou des enfants présents dans le ménage ;
- soit d'un adulte avec un ou des enfants présents dans le ménage.

Ce dernier type de famille (sans couple) constitue une **famille monoparentale**.

Un **couple** dans une famille est composé de deux personnes présentes dans le ménage, de sexes différents et âgées de 15 ans ou plus. Elles forment un couple de fait, selon leur déclaration, sans condition de lien par un mariage ou par un pacs et indépendamment de leur état matrimonial légal.

L'**enfant** d'une famille peut être un enfant de l'un ou de l'autre des parents, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle. Il est célibataire (au sens de l'état matrimonial légal) et n'a pas lui-même de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage, avec le(s)quel(s) il constituerait alors une famille en tant qu'adulte. En l'absence de parents dans le ménage, grands-parents et petits-enfants ne constituent pas une famille.

Si aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille en 2011, cette étude se limite aux enfants âgés de moins de 25 ans pour des raisons de comparabilité aux recensements les plus anciens.

Sources

Les résultats sont issus des recensements de la population de 1982 (sondage au quart), 1999, 2006 et 2011, exploitation principale et complémentaire au lieu de résidence.

Insee Alsace

Cité Administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

ISSN 2416-7924

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Kelhetter D. et Neiter B., « Famille nombreuse, famille urbaine », *Chiffres pour l'Alsace* n° 37, Insee Alsace, janvier 2013.
- Kelhetter D., « Un ménage alsacien sur trois réside à la même adresse depuis au moins 20 ans », *Chiffres pour l'Alsace* n° 26, Insee Alsace, janvier 2012.
- Cacheux L., « La monoparentalité en Alsace », *Chiffres pour l'Alsace* n° 19, Insee Alsace, septembre 2011.